

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
15/01/2020

Dossier complet le :
15/01/2020

N° d'enregistrement :
2020-9409

1. Intitulé du projet

Projet de premier boisement

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom AUDEMARD

Prénom Jean-Louis

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 : Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols. c: Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare.	Premier boisement d'une superficie de 11.1810 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement en peupliers de terres agricoles actuellement en état de prairie permanente et de culture.

4.2 Objectifs du projet

- Création de surfaces forestières suite à l'arrêt de l'exploitation agricole.
- Stockage de carbone
- Production de bois de qualité
- Éviter l'enfrichement et maintenir des parcelles en bon état d'entretien
- S'adapter aux potentialités du terrain
- Valorisation d'un bien foncier

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Préparation localisé du sol par potets travaillés (décompactage sans retournement)
- Plantation de peupliers à une densité d'environ 200 plants/hectare (7 mètres* 7 mètres)

Les travaux seront préférentiellement réalisés en périodes sèches vraisemblablement au printemps 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite à la plantation :

- Entretien annuelle au giroboyeur de l'ensemble de la parcelle.
- Coupe et récolte vers 15 ans

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Évaluation d'incidence en site Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
SUPERFICIE A BOISER Commune de Allemans : ZA 1 : 8.5810 ha ZA 2 partie : 2.1500 ha ZX 4 partie : 0.4500 ha	11,1810 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ALLEMANS :

Lieu dit: Le Moulin du Pontet
section: ZA
n°: 1 et 4 partie

Lieu dit: Impasse des petits prés
section: ZA
n°: 2 partie

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 25' 74" 06 Lat. 45° 29' 10" 22

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

ALLEMANS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project details]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2. Identifiant : 720012850 Nom : VALLEE DE LA DRONNE DE SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE A SA CONFLUENCE AVEC L'ISLE Surface du projet concernée : 1,2200 hectare
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Atlas des zones inondables (voir extrait des cartes ci-jointes)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Identifiant : FR7200662 Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle Surface concernées par le projet : 9,2810 hectares
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'impact négatif. Les continuités écologiques seront préservées. En outre par rapport aux usages du terrain à venir si le projet de se réalisait pas (friche ou remise en culture), le projet est de nature à maintenir voir à améliorer la qualité du sol et de l'eau, la quiétude et la biodiversité sur les parcelles concernées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les éléments du Docob, il n' y a pas d'habitat d'intérêt communautaire prioritaire sur la zone a boiser. Une partie du projet (6.5810 hectares) est identifié comme étant une zone d'habitat potentiellement favorable à la reproduction de la Cistude ainsi qu'une zone d'habitat avérer favorable à l'alimentation du vison. Cependant l'existence de zones dégagées à proximité immédiates et le maintien des boisements périphériques ainsi que le maintien et l'entretien régulier en prairie permettraient d'assurer une continuité écologique.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformation d'espaces agricoles en espaces forestiers
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des déplacements sur la parcelle seront nécessaire pour réaliser les travaux de plantations et une fois annuellement pour réaliser l'entretien de la plantation au gyrobroyeur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances sonores pourront être engendrées lors de la phases de travaux par les engins en charge du décompactage localisé et de la plantation à raison d'environ 2 à 3 jours par hectare ainsi qu'une fois par an lors de l'entretien annuel.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des vibrations superficielles pourront être engendrées lors de la phases de travaux par les engins en charge du décompactage localisé à raison d'environ 2 à 3 jours par hectare..</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le rôle des forêts dans la captation et le stockage du carbone atmosphérique est reconnu. Ce projet contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Transformation d'espaces agricoles en espaces forestiers

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Conservation des arbres situés en périphérie du projet de plantation .
- Maintien d'une prairies et entretien annuelle de celle-ci.
- Pas d'intrants prévus

Le projet sera réalisée dans les recommandations techniques et environnementales actuelles pour ce type de boisement et ce milieu. Les enjeux et indications disponibles seront prise en compte lors de la réalisation de ce projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de premier boisement, d'une superficie de 11,1810 hectares ne nécessite vraisemblablement pas une évaluation environnementale. Une évaluation d'incidence du projet au titre de Natura 2000 est réalisée communément à cette examen au cas par cas. Ce projet n'est pas susceptible de nuire aux espèces et aux habitats à protéger sur les parcelles concernées et alentours. Ce projet pourrait certainement avoir un effet améliorant sur la qualité de l'eau et des sols ainsi que sur la quiétude de la faune concernée tout en maintenant une espace ouvert et entretenu.

L'abandon de gestion (enrichissement) ou la remise en culture agricole de la prairie pourrait avoir un impact vraisemblablement plus négatif quant aux enjeux du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Copie du dossier de demande d'autorisation administrative propre à Natura 2000 valant également Evaluation d'Incidence du projet adressé à la DDT 24.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

ALLEMANS

le,

07/01/2020

Signature



Département :
DORDOGNE

Commune :
ALLEMANS

Section : ZA
Feuille : 000 ZA 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 10/01/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

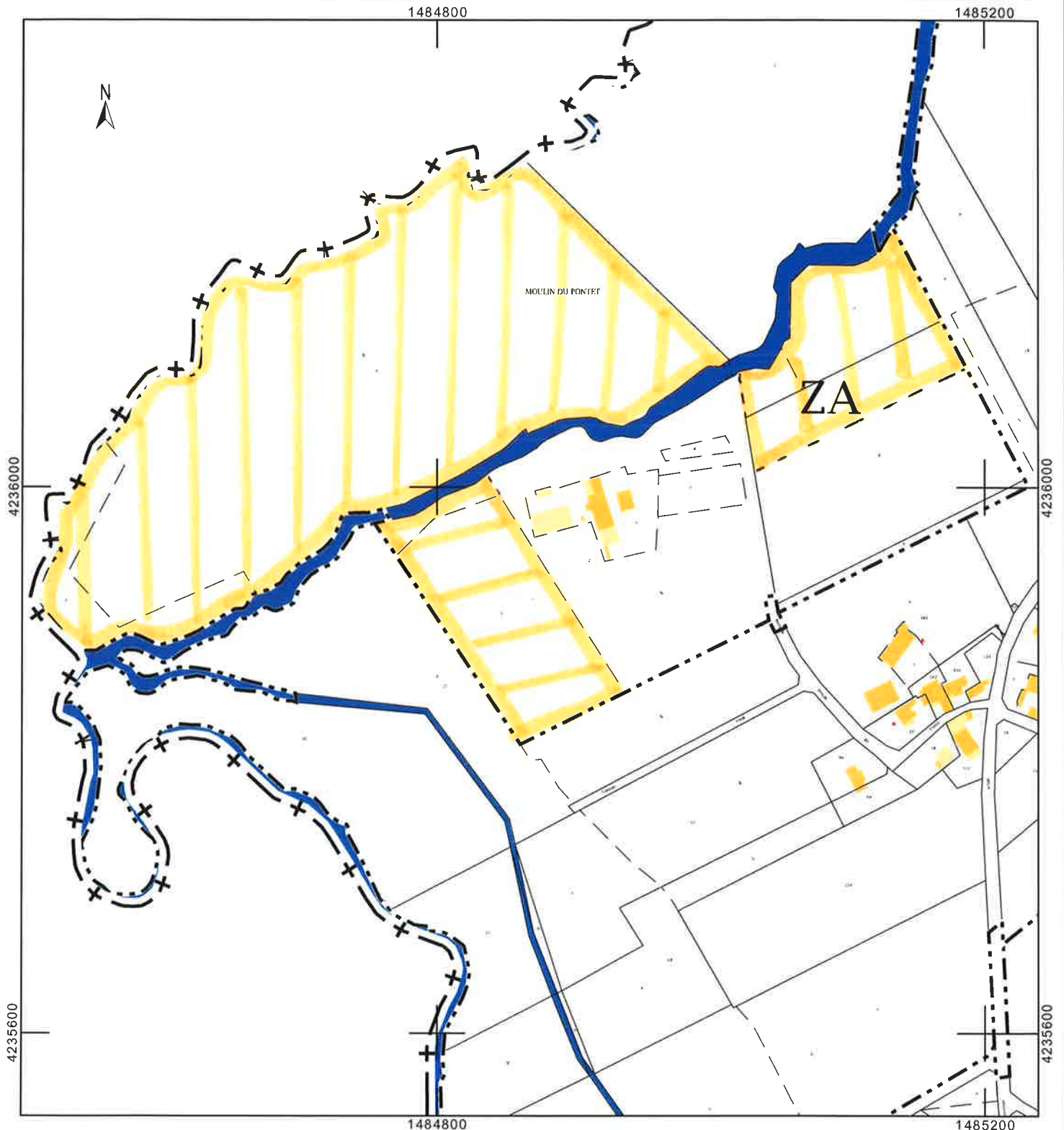
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pole topo de gestion cadastrale
PERIGUEUX CITE ADMINISTRATIVE
24016
24016 PERIGUEUX CEDEX
tél. 05 53 03 35 00 -fax
cdf.perigueux@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PROJET DE BOISEMENT

LÉGENDE

- Communes
- Parcelles cadastrales



Sources :
Igr68dOrtho

Commentaires

Projet de 1^{er} boisement

M. AUDEMARD Jean-Louis

Le 07 janvier 2020

Commune d'ALLEMANS

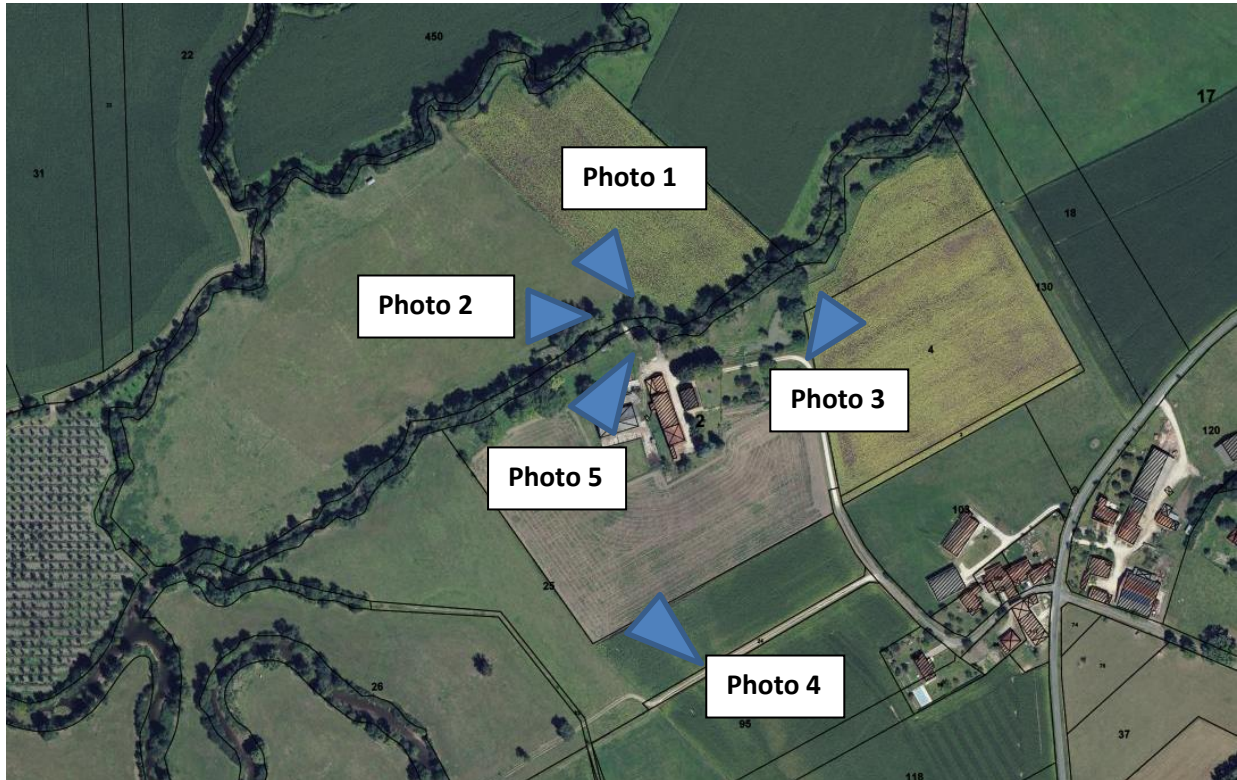


Photo 1 :



Photo 2 :



Photo 3 :

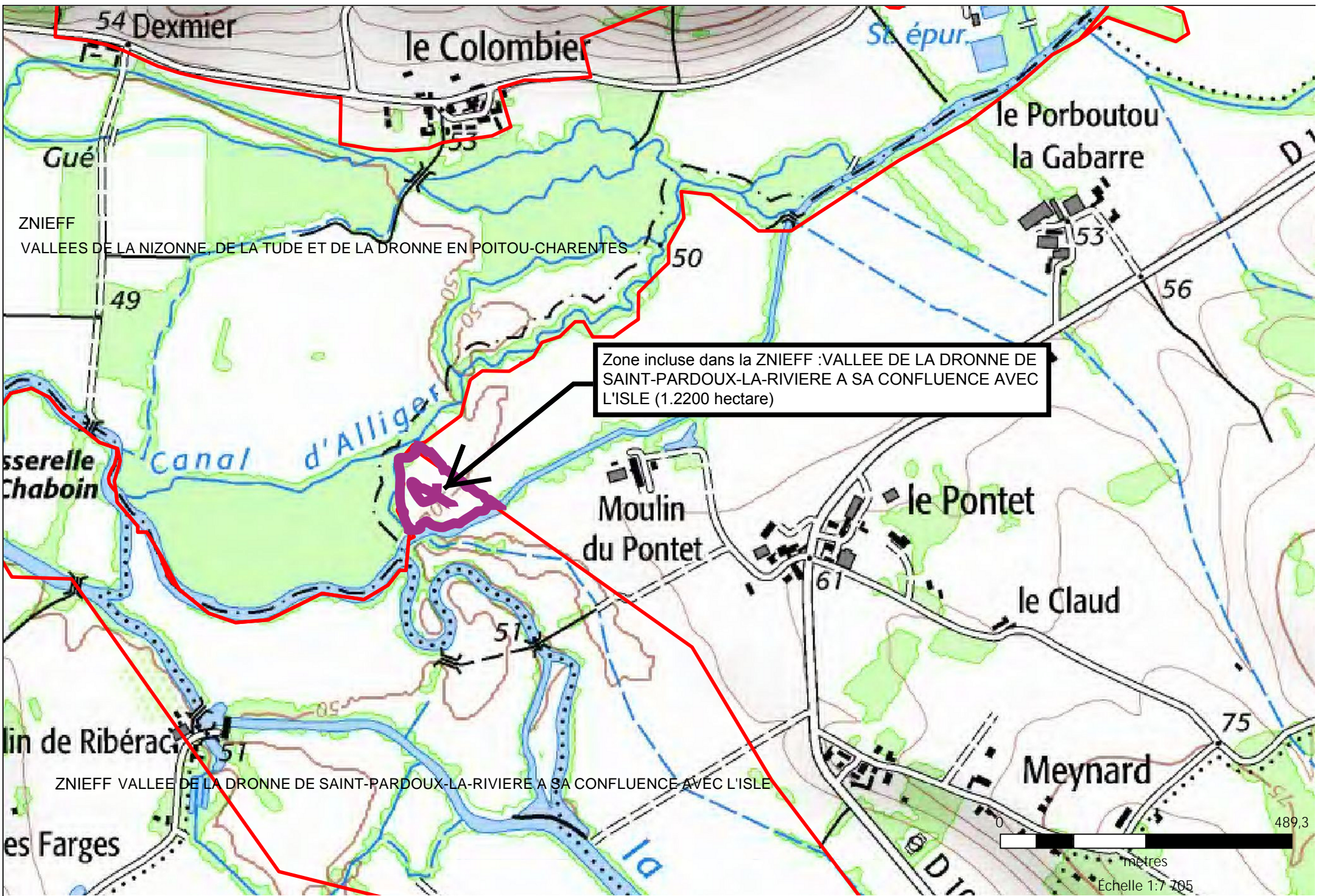


Photo 4 :



Photo 5 :





<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/>

Département de la DORDOGNE - Atlas des zones inondables

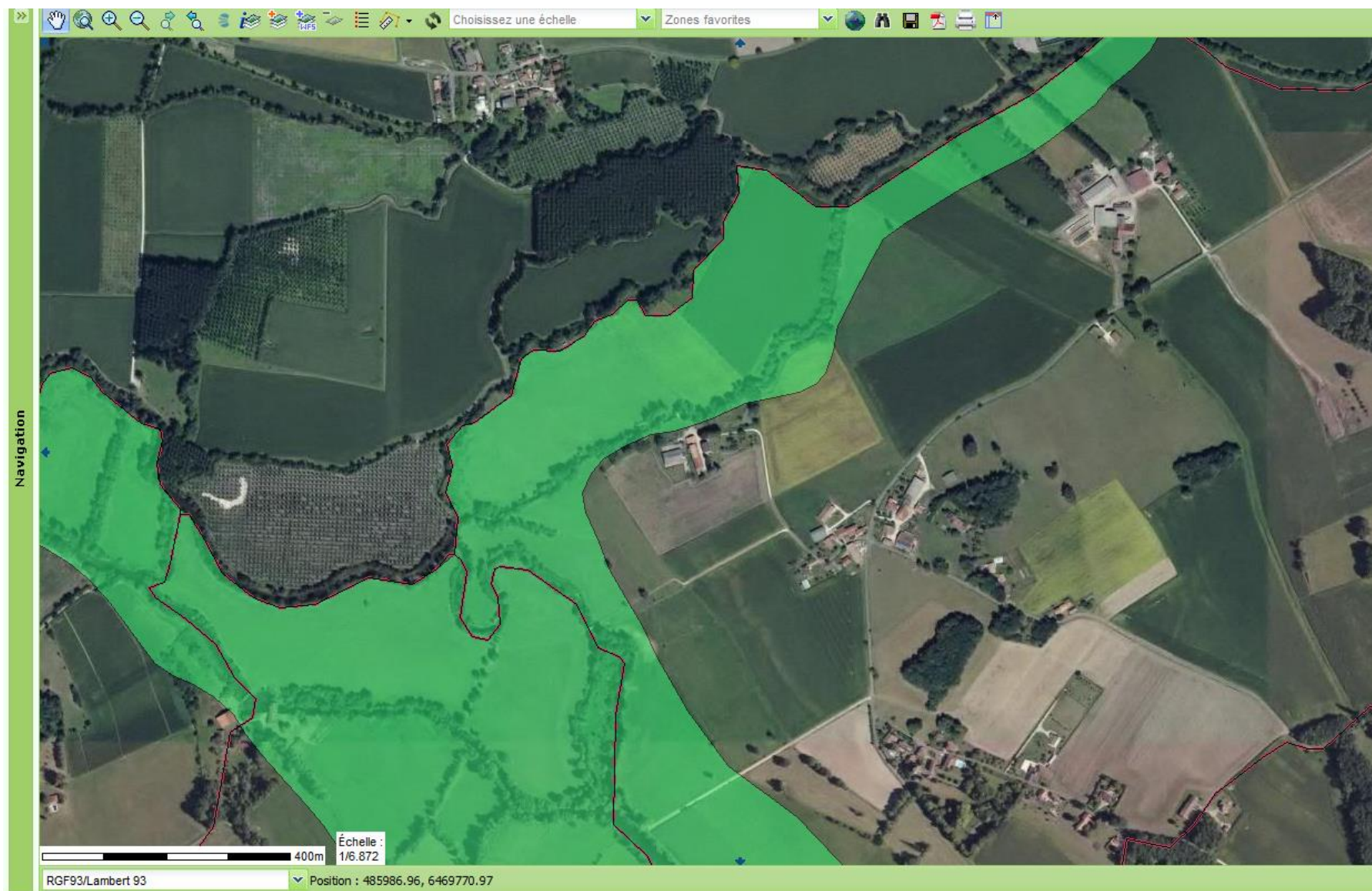
Crue historique



Crue décennale



Crue fréquente





Carte Natura 2000

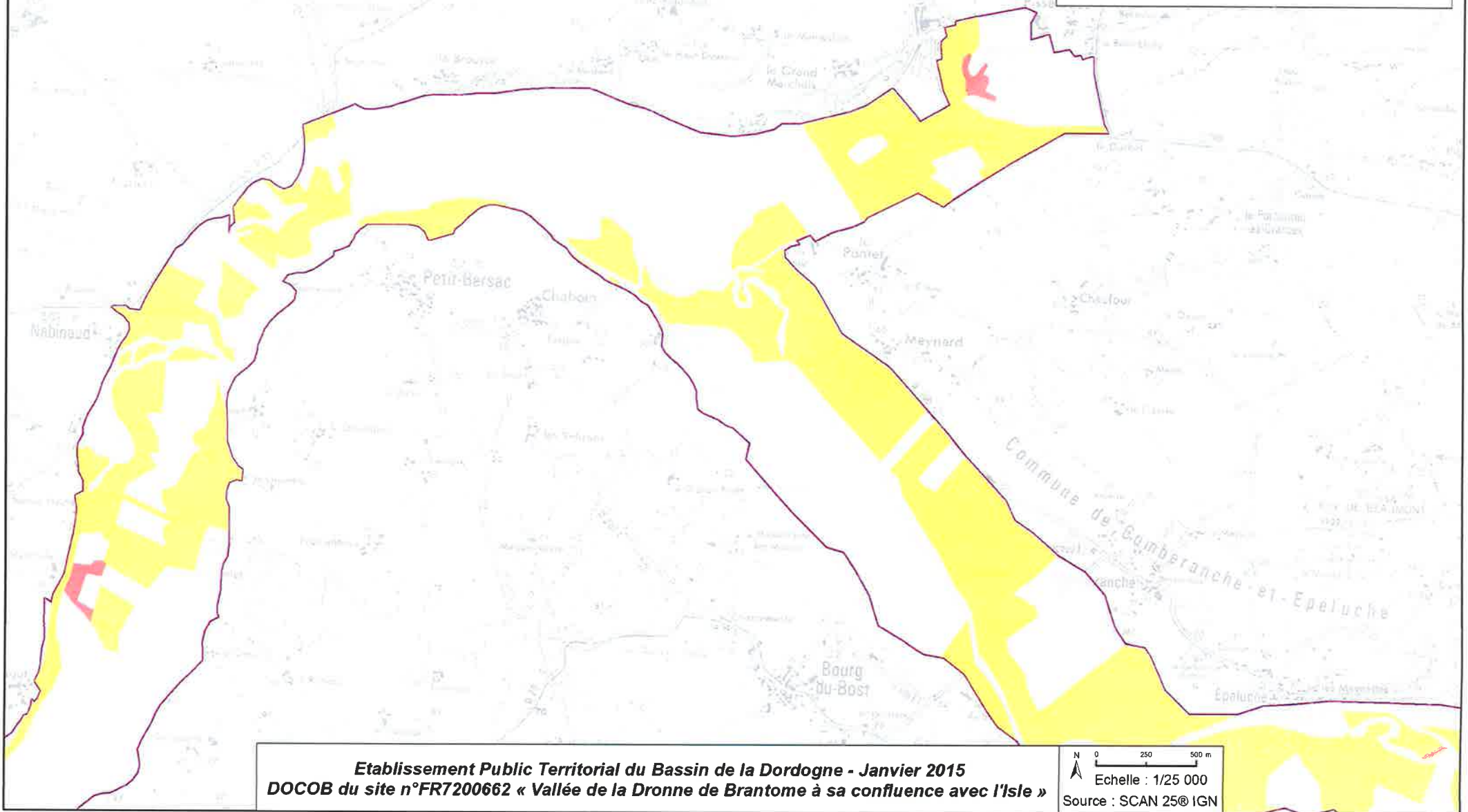
Cartographie des habitats suivant le statut Natura 2000 : Carte 9

..... Habitat non dominant

Statut Natura 2000

■ PR : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

■ IC : Habitat d'intérêt communautaire non prioritaire





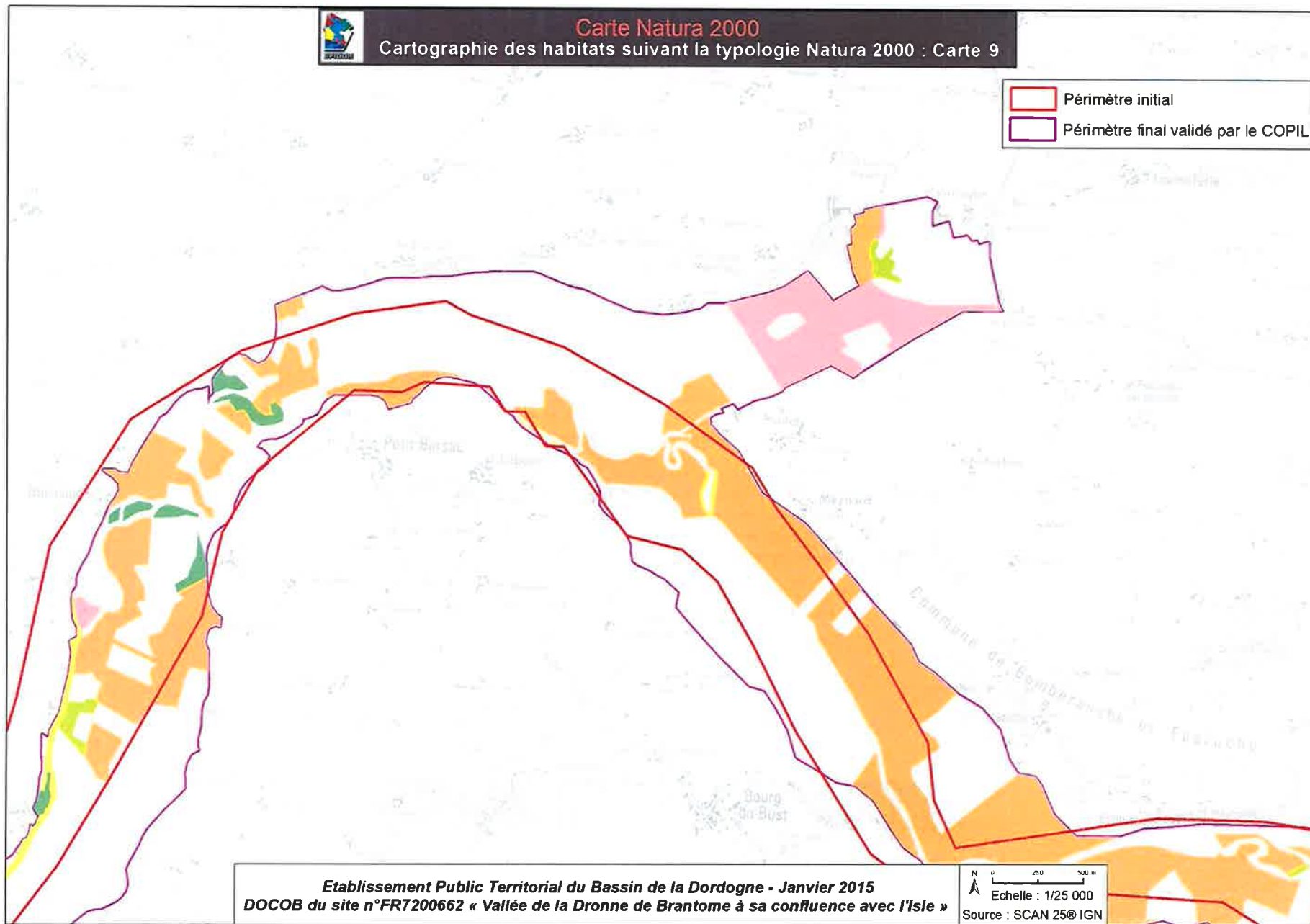
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - Janvier 2015
DOCOB du site n°FR7200662 « Vallée de la Dronne de Brantome à sa confluence avec l'Isle »

N 0 250 500 m
Echelle : 1/25 000
Source : SCAN 25® IGN



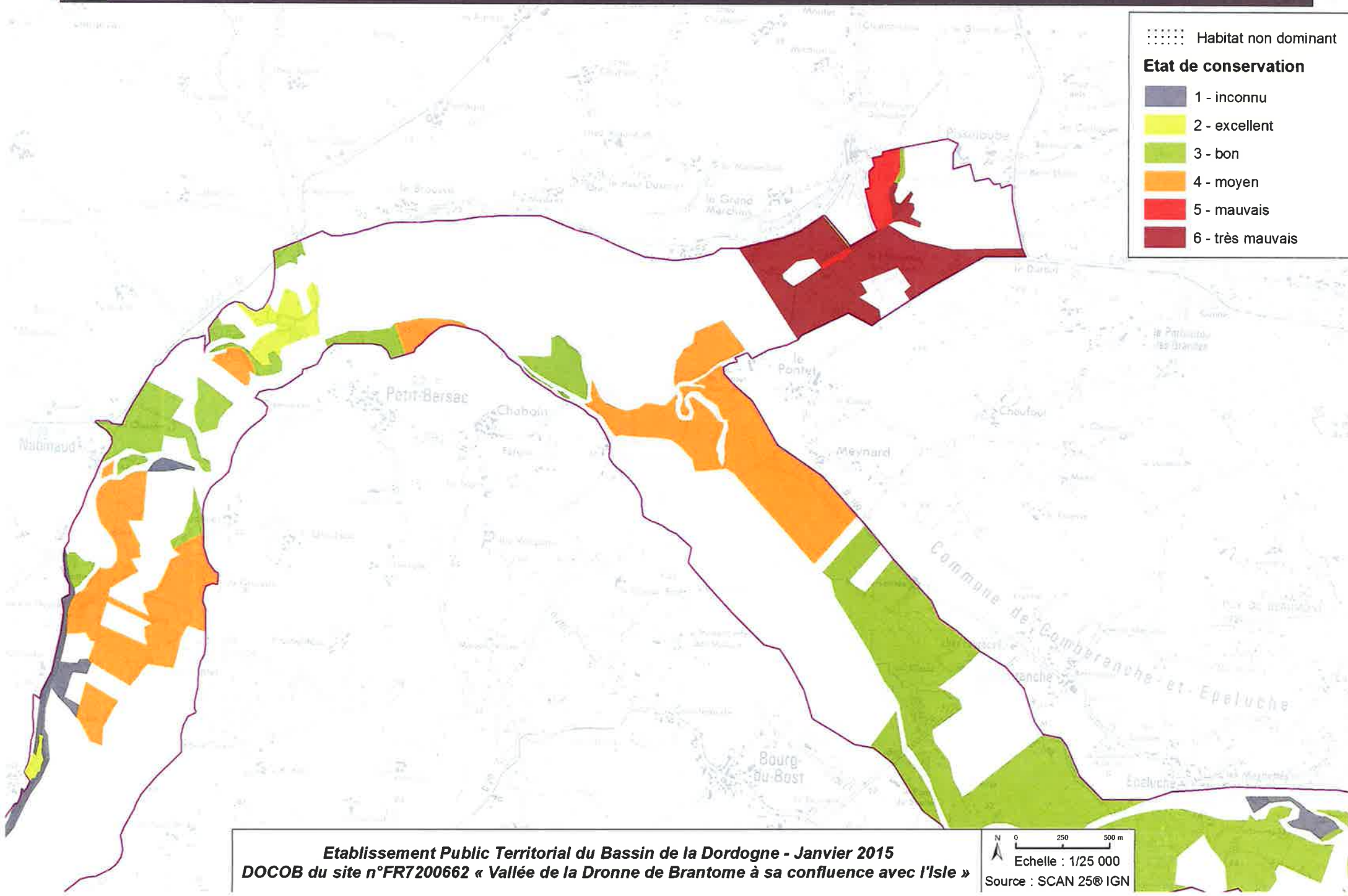
Carte Natura 2000
Cartographie des habitats suivant la typologie Natura 2000 : Carte 9

-  Périimètre initial
-  Périimètre final validé par le COPIL



Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - Janvier 2015
DOCOB du site n°FR7200662 « Vallée de la Dronne de Brantome à sa confluence avec l'Isle »

N
0 200 200
Echelle : 1/25 000
Source : SCAN 25© IGN



..... Habitat non dominant

Etat de conservation



- 1 - inconnu
- 2 - excellent
- 3 - bon
- 4 - moyen
- 5 - mauvais
- 6 - très mauvais

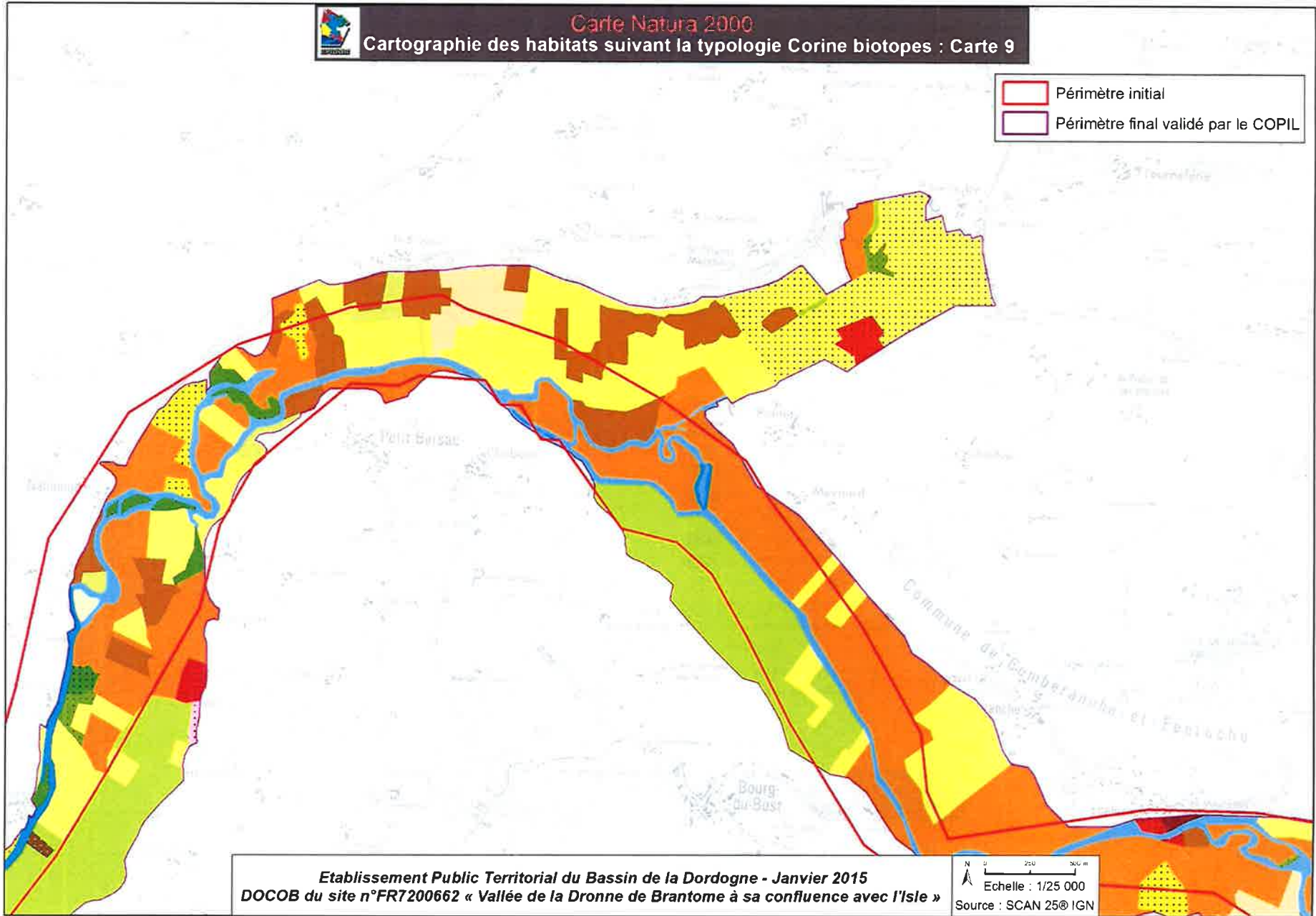
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - Janvier 2015
DOCOB du site n°FR7200662 « Vallée de la Dronne de Brantome à sa confluence avec l'Isle »

N 0 250 500 m
Echelle : 1/25 000
Source : SCAN 25© IGN



Carte Natura 2000
Cartographie des habitats suivant la typologie Corine biotopes : Carte 9

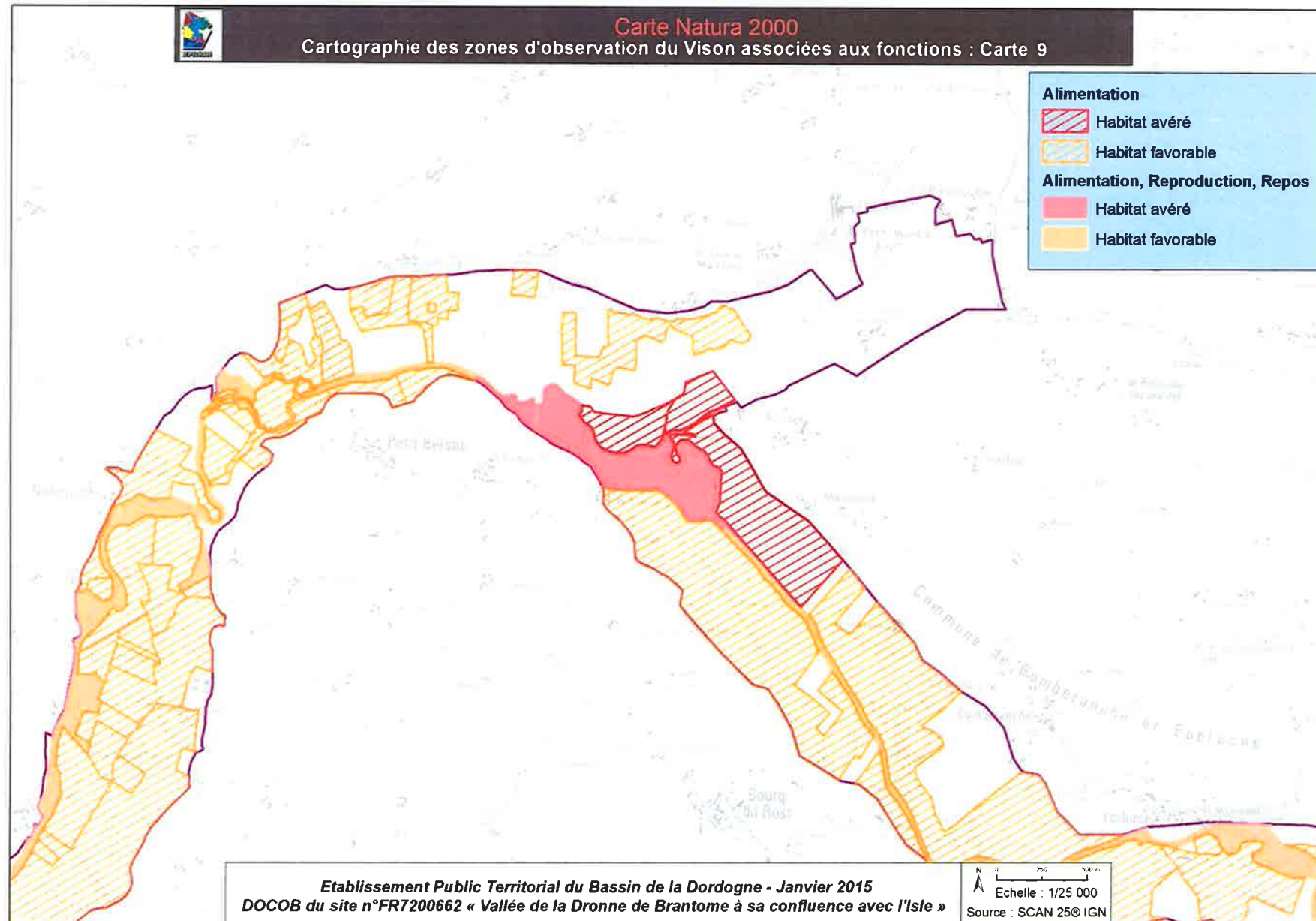
-  Périmètre initial
-  Périmètre final validé par le COPIL





Carte Natura 2000

Cartographie des zones d'observation du Vison associées aux fonctions : Carte 9



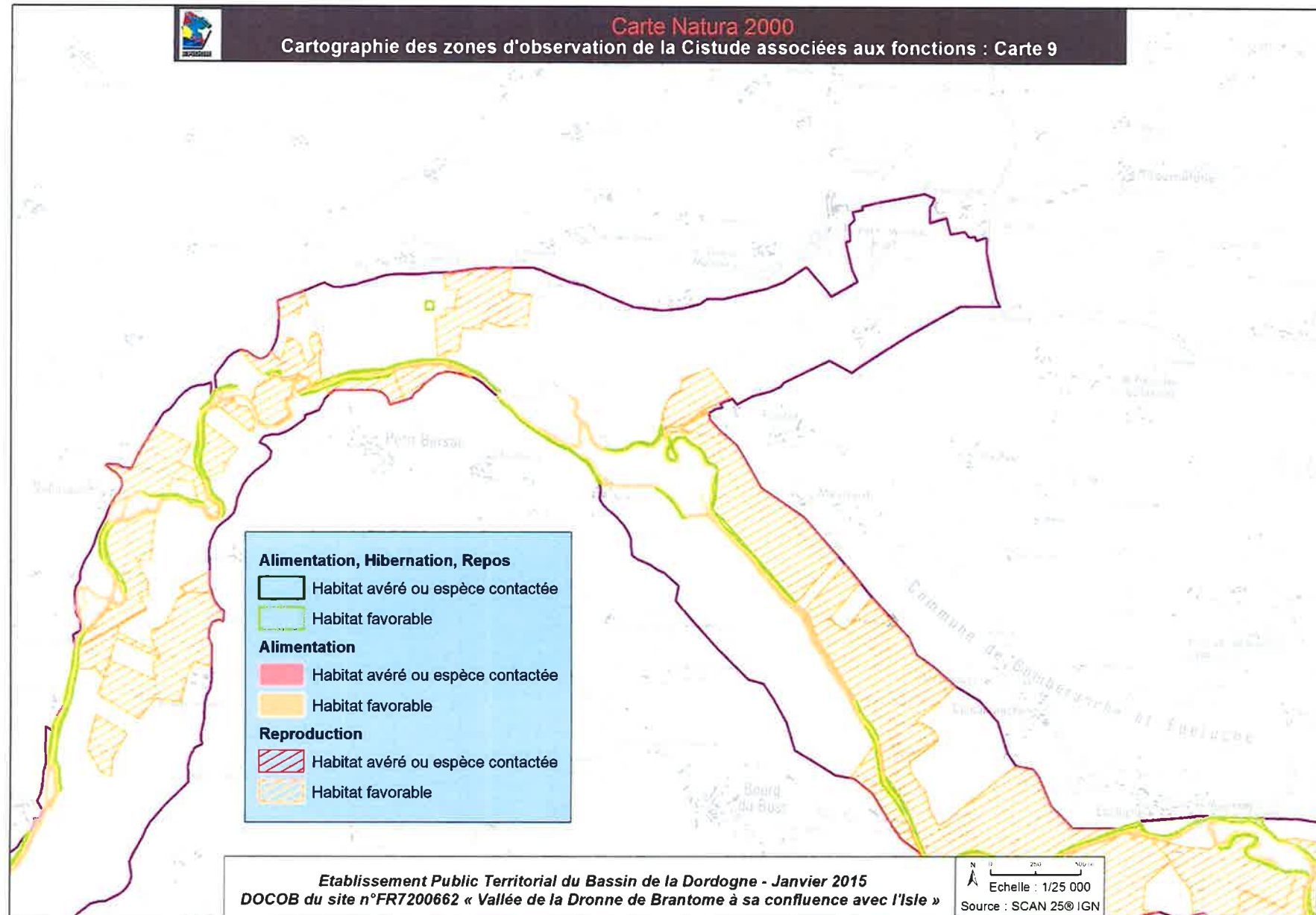
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - Janvier 2015
DOCOB du site n°FR7200662 « Vallée de la Dronne de Brantome à sa confluence avec l'Isle »

N
0 200 400 m
Echelle : 1/25 000
Source : SCAN 25© IGN



Carte Natura 2000

Cartographie des zones d'observation de la Cistude associées aux fonctions : Carte 9



Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne - Janvier 2015
DOCOB du site n°FR7200662 « Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle »

N
0 250 500 m
Echelle : 1/25 000
Source : SCAN 25© IGN



PREFECTURE DE LA DORDOGNE

DEMANDE d'AUTORISATION ADMINISTRATIVE PROPRE à NATURA2000

Valant également EVALUATION d'INCIDENCE du PROJET



Rappel : Si votre projet est mentionné dans l'arrêté préfectoral n° 120277 du 20 mars 2012 et n'est pas soumis par ailleurs à une procédure de déclaration, d'autorisation ou d'approbation, vous devez déposer une demande au titre du régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire vous aide à déposer votre demande d'autorisation, en permettant de répondre à la question préalable suivante : mon activité ou mon projet est-il susceptible d'avoir un impact négatif sur un site Natura 2000 ?

Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur activité n'aura pas d'effet important sur un site Natura 2000.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence significative.

Attention : si tel n'est pas le cas et qu'un impact non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. page 8 : « où trouver de l'information sur Natura 2000? »).

Pour qui ?

Ce formulaire doit être envoyé à la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne (coordonnées page 8). Le délai d'instruction est de deux mois.

Conseils pratiques :

Avant de commencer à remplir le formulaire, lisez-le dans son intégralité. Bon nombre d'informations sont disponibles sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Aquitaine (lien page 8).

Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : ..AUDEMARD Jean-Louis.....

Commune et département : ..Allemans.....

Adresse : ..Le moulin du Pontet 24600 ALLEMANS.....

Téléphone : ..05.53.90.04.13..... Fax : ..

Email : ..

Type de projet : ..Boisement de terres agricoles.....

1 – Description du projet

1-a/ Nature du projet ou de l'activité

- Premiers boisements
- Retournement de prairie ou de landes
- Création de plan d'eau > 500m²
- Vidange de plan d'eau > 100m²
- Travaux en zone humide > 100m²
- Travaux d'entretien, de réparation ou de renforcement de ponts, viaducs ou tunnels
- Travaux ou aménagements sur des parois rocheuses ou cavités souterraines

Référez-vous à l'annexe de l'arrêté préfectoral n° 120277 du 20 mars 2012 pour vérifier, en fonction du type de projet et du site Natura 2000 sur lequel il se déroule, si vous êtes soumis à une évaluation des incidences ou non.

1-b/ Localisation et cartographie

Joindre une carte au 1/25 000^{ème} permettant de localiser précisément le projet et le ou les sites Natura 2000 concernés. La cartographie du projet doit prendre en compte les phases temporaires (ex : chantier) et les éventuels aménagements qui y sont liés (ex : chemin d'accès).

Conseil pratique : utilisez les cartes disponibles sur le site internet DREAL (cf. page 8 « la cartographie et les données sur les sites Natura 2000 ») pour obtenir les périmètres des sites Natura 2000. L'utilisation d'une carte IGN est également possible. Un tracé à la main de l'emprise du projet est suffisant.

Situation du projet :

Nom de la commune : ALLEMANS Code postal : 24600

Lieu-dit : Le Moulin du Pontet et Impasse des petits prés

au sein du (des) site(s) Natura 2000 suivants :

n° : FR...7200662..... - Nom : Vallée de la Dronne de Brantôme à sa confluence avec l'Isle

n° : FR..... - Nom :

1-c/ Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

1er Boisement de terre en peuplier à une densité de 200 arbres par hectare

Le projet de boisement concerne une surface totale de 11,1810 hectares dont 9,2810 hectares sont en zone Natura 2000.

Sur le 9,2810 hectares en Natura 2000 : 6,5810 hectares sont actuellement en prairie et 2,7000 hectares en culture.

Une étude au cas par cas est également en cours concernant ce projet de boisement

Les parcelles cadastrales concernées par le projet et incluses dans le zonage Natura 2000 sont les suivantes: ZA1 (8,5810ha) ZA 2 partie (0,7000 ha)

Expliquer les raisons qui motivent le projet

Arrêt de l'activité agricole.....
Stockage de carbone.....
Production de bois de qualité.....
Éviter l'enfrichement et maintenir des parcelles en bon état d'entretien.....
S'adapter aux potentialités du terrain.....
Valorisation d'un bien foncier.....

Emprises au sol temporaire et permanente (si connue) : 92 810.....m² (permanente)

.....m² (temporaire)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

Longueur (si linéaire) : m.

Calendrier : indiquer la période de réalisation avec le plus de précisions possibles (début / fin des travaux, jour/nuit, ...).

Mars 2021.....
.....
.....

2 – Description de la zone d'implantation du projet

L'importance de l'impact d'un projet peut être différente en fonction de la sensibilité de l'environnement où il se déroule. Il convient donc de faire un état des lieux succinct.

2-a/ Usages actuels sur la zone concernée

Quelles sont les autres activités qui peuvent se dérouler (régulièrement ou de manière occasionnelle) à l'endroit où vous souhaitez réaliser votre projet ? Cocher les cases correspondantes.

Aucune

Chasse

Pêche

Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)

Agriculture

Pâturage / fauche

Sylviculture

Décharge sauvage

Constructions ou campings, zone non naturelle :

Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

Actuellement dans la zone Natura 2000 objet du projet, 6,5810 hectares sont de prairie et 2,7000 hectare sont en cultures annuelles.

Les bordures boisées sont conservées et entretenues régulièrement.

La pêche est autorisée selon la réglementation en vigueur ainsi que la chasse.

2-b/ Milieux naturels et espèces

A quoi ressemble le lieu où vous souhaitez réaliser votre projet d'un point de vue écologique ? Compléter les tableaux suivants en fonction de vos connaissances.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000, s'il est achevé, peut vous apporter des informations (cf. page 8 « cartographie et données sur les sites N2000 »).

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

Remarque : dans le cas d'un pont ou d'une cavité, indiquer le milieu environnant.

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		Prairie maigre de fauche de basse altitude (code 6510) ZA 1 partie: 6.5810 hectares Culture: ZA 1 partie: 2.0000 hectares ZA 2 partie: 0.7000 hectares
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	fossé		
	cours d'eau		
	étang		
	tourbière		
	gravière		
	prairie humide		
autre :			
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

GROUPES D'ESPÈCES	Nom commun (si connu)	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Cistude	v	Reproduction: habitat favorable
Crustacés			
Insectes			
Mammifères	Vison	v	Alimentation: habitat avéré
	Loutre		
	Chauves-souris		
	Autre		
Oiseaux			
Poissons			
Plantes			

2-c/ Caractéristiques du ou des sites Natura 2000 sur lesquels se déroulent le projet

Les sites Natura 2000 ont été mis en place pour protéger des espèces (animales ou végétales) ou des milieux naturels (habitats) particuliers (cf. page 8 « cartographie et données sur les sites N2000 »). Listez les ci-dessous en indiquant, si possible, si les espèces ou habitats sont présents dans la zone où vous souhaitez réaliser votre projet.

L'habitat présente sur une partie du projet de boisement en peuplier (6,5810 hectraes) est indentifié dans le Docob comme étant une prairie maigre de fauche de basse altitude (ref-6510) ayant un état de conservation considéré comme moyen.

Sur le reste du projet située dans la zone Natura 2000 (2,7000 hectares), selon le Docob aucun habitat relevant de la directive a été identifié.

.....

.....

.....

.....

.....

3 – Incidences du projet

Il s'agit ici d'analyser les impacts de manière graduelle : le projet en tant que tel, les effets du projet sur son lieu d'implantation et enfin les effets du projet à l'échelle du ou des sites Natura 2000 et des enjeux de conservation.

3-a/ Effets prévisibles du projet

Quels peuvent être les effets de votre projet sur son environnement ? En tenant compte des phases de chantiers et des aménagements annexes, identifier les effets potentiels du projet sur son environnement (la zone d'effet pouvant dépasser l'emprise du projet et devant être cartographiée si possible)

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Bruits
- Modification du type d'occupation du sol
- Autres effets :

Commentaires :

La plantation de peuplier contribue au stockage du carbone et à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau. Cette plantation contribuerait également à l'augmentation de la quiétude pour la faune tout en maintenant un milieu entretenu.

Des déplacements sur la parcelle seront nécessaires pour réaliser les travaux de plantations et une fois annuellement pour réaliser l'entretien de la plantation au gyrobroyeur.

3-b/ Effets sur la zone d'implantation du projet

Indiquez sommairement les incidences potentielles à l'échelle de la zone d'implantation du projet dans la mesure de vos connaissances : effets temporaires, permanents, directs ou indirects, cumulés avec ceux d'une autre activité.

Cocher la ou les cases qui correspondent :

- destruction ou détérioration d'habitat : type d'habitat touché sur quelle surface ;
- destruction ou perturbation d'espèces : lesquelles (faune/flore) ? et nombre d'individus ;
- perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) : lesquelles (faune/flore) ?

Commentaires :

La plantation de peuplier ne mettrait en cause que partiellement les habitats avérés et favorables identifiés dans la cartographie du Docob (6,5810 hectares).

De plus le maintien et la conservation des boisements périphériques assure une continuité écologique entre les différentes zones alentours.

Sur la zone identifiée dans le Docob la plantation de peuplier ne nuirait vraisemblablement pas l'alimentation du vison ni la reproduction potentiel de la cistude. L'entretien annuel de la plantation pourra être retardé ou avancé en fonction des besoins spécifiques de ces deux espèces.

Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé sur la zone du projet.

3-c/ A l'échelle du ou des sites Natura 2000 concernés par le projet

Vous avez listé au point 2-b et 2-c les espèces et les milieux importants pour le site Natura 2000. Il vous est demandé ici d'expliquer les impacts de votre projet sur ces espèces et ces milieux. Vous devez tenir compte des effets des autres activités qui se déroulent déjà dans cette zone.

Si le document d'objectifs est achevé, il peut vous apporter des informations sur la sensibilité des milieux et des espèces concernés.

Au regard des éléments de réponse apportés aux question qui précèdent, on peut supposer un impact faible à nul du projet sur la surface concernée directement et aucun impact sur les zones contiguës et les zones plus éloignées.

On peut supposer que comparé aux devenir probable qui pourrait être envisagée (abandon de la fauche et du pâturage puis enrichissement ou remise en culture suite à location des terrains) la plantation de peuplier sera bénéfique aussi bien sur la prairie que sur les zones actuellement cultivés.

Aucun intrants ne sera utilisé. Il n'y aura pas de traitement phytosanitaire.

Le milieu sera annuellement entretenu par gyrobroyeur. Ces travaux seront réalisés à des périodes adéquates en fonction des besoins

des deux espèces identifiées (cistude et vison).

Suite à cette plantation, la qualité de l'eau, des sols, de l'air ainsi que la quiétude des animaux devraient s'en trouver améliorées.

4 – Conclusion

Attention : Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative (c'est-à-dire de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats ou des espèces du ou des sites Natura 2000)?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera remis au service instructeur.

A (lieu) : ALLEMANS

Signature :

Le (date) : 07/01/2020

